

La portée critique d'une nouvelle géographie régionale structurale : un retour sur l'Histoire du Québec selon Maurice Séguin (1918-1977)

Gilles Ritchot

Volume 42, numéro 117, 1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022768ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022768ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ritchot, G. (1998). La portée critique d'une nouvelle géographie régionale structurale : un retour sur l'Histoire du Québec selon Maurice Séguin (1918-1977). *Cahiers de géographie du Québec*, 42(117), 449-460.
<https://doi.org/10.7202/022768ar>

Résumé de l'article

La méthodologie de *l'Histoire du Québec* selon Maurice Séguin (1995) est scientifique. Elle appelle une critique théorique, du point de vue de l'interprétation des concepts de minorisation et d'infériorité, de la place accordée à la conquête de Québec dans le destin de l'Amérique française, du modèle d'espace utilisé, enfin de la question nationale. Maurice Séguin a compris en son temps (1973) la dynamique de *double bind* qui étire l'actant collectif du Québec depuis 1774.

La portée critique d'une nouvelle géographie régionale structurale : un retour sur l'*Histoire du Québec* selon Maurice Séguin (1918-1977)

Gilles Ritchot

Département de géographie et CÉLAT
Université Laval

Résumé

La méthodologie de l'*Histoire du Québec* selon Maurice Séguin (1995) est scientifique. Elle appelle une critique théorique, du point de vue de l'interprétation des concepts de minorisation et d'infériorité, de la place accordée à la conquête de Québec dans le destin de l'Amérique française, du modèle d'espace utilisé, enfin de la question nationale. Maurice Séguin a compris en son temps (1973) la dynamique de *double bind* qui étreint l'actant collectif du Québec depuis 1774.

Mots-clés : histoire du Québec, rapport Québec-Canada, modèles d'espace, Révolution, *double bind*.

Abstract

The History of Quebec by Maurice Séguin in the Light of a New Structural Regional Geography

The scientific approach, as followed by Maurice Séguin in his book *Histoire du Québec* (1995), deserves a theoretical review. Some ideas, concerning the conditions of minority and inferiority, as well as the consequences of the French and Indian War in 1759-1760, have to be tied, nowadays, with a unprecedented model of anisotropic geographical space. In this perspective, and from now on, we can appreciate that Maurice Séguin, as soon as in the Fifties, used to discern the double bind dynamics which trapped the people of the Province of Quebec after 1774.

Key Words : History of the Province of Quebec, Quebec-Canada Partnership, Geographical space, Revolution, double bind.

adresse postale : Département de géographie et CÉLAT
Université Laval, Ste-Foy (Qc) G1K 7P4
Canada
courriel (e-mail) : Gilles.Ritchot@ggr.ulaval.ca

INTRODUCTION

L'idée de commenter l'*Histoire du Québec* selon Maurice Séguin m'a été suggérée par Jean Décarie. À l'automne 1997, j'ai soumis à ce collaborateur de longue date la lecture critique d'un manuscrit portant sur la géographie régionale du Québec. Jean Décarie a profité de l'occasion pour me transmettre un exemplaire du livre de Maurice Séguin, paru aux Éditions Guérin en 1995 et reprenant le tome X de la Collection *L'Humanité en marche* distribuée par les Éditions Martinsart en 1973. Mon confrère m'a recommandé la lecture de cet ouvrage parce qu'il y décelait des convergences avec certaines de mes propositions, notamment la référence à la vallée moyenne du Saint-Laurent en tant que forme d'établissement structurante du lien social québécois.

Maurice Séguin n'a pas confié son savoir à l'écrit. Son « testament » ne contient pas d'appels de notes ni de références bibliographiques. J'ai préféré ne pas l'utiliser explicitement dans mon ouvrage de géographie régionale à paraître en 1999. Je dévoile néanmoins, en avant-propos, que la lecture de Maurice Séguin m'a été d'une aide précieuse et que je réservais pour un article ultérieur, celui-ci, un commentaire étoffé de son *Histoire du Québec*.

MÉTHODOLOGIE

L'*Histoire* de Maurice Séguin part d'un constat. Avant 1760, l'établissement de la Nouvelle-France laurentienne constituait un pays français. L'auteur insiste sur l'unicité du pays en question, qu'il appelle d'ailleurs « Canada ». Il n'y avait à l'époque qu'un seul Canada. Assurément, ce Canada était une colonie. Mais il s'agissait d'une colonie française et dépendante d'une métropole française. L'horizon du Canada laurentien était français : « [...] les Canadiens d'origine vivent seuls dans un État séparé. Ils défendent cette séparation [...] sans dévier vers quelque doctrine d'agglomération ou de fédération [...] » (p. 3, souligné dans le texte).

Le Canada français du temps était un État en puissance, inachevé certes mais pas diminué. Ce Canada n'était pas encore assez mûr pour s'assumer entièrement. Mais il suffirait d'une démographie et d'une économie en progrès normal pour qu'il fût promis à une émancipation nationale complète. Il était dans l'ordre des choses qu'un pays souverain et entièrement français puisse un jour prospérer le long des rives du Saint-Laurent.

Une fois confirmé l'appel à l'existence d'un pays français et souverain en Amérique du Nord, Maurice Séguin déplore la chronicité d'un sous-peuplement qui sera fatal. L'auteur donne des chiffres qu'il rapporte désormais à l'extension du continent ainsi qu'aux bilans atteints par la colonisation anglaise de la côte atlantique. Il n'est plus question du seul Canada seigneurial laurentien, mais d'une Amérique française allant de Terre-Neuve au delta du Mississippi, laquelle prétendait à l'enclavement des colonies anglaises au Sud-Est et au contrôle du territoire de Rupert au Nord-Ouest.

Or, en 1700, il y a 15 000 Français en Amérique du Nord, contre 225 000 Anglais. Il allait presque de soi qu'un déséquilibre aussi grand débouchât sur la sujétion des premiers par les seconds. L'enjeu de la guerre de Succession d'Espagne (1701-

1714) était européen, mais les conséquences, de ce côté-ci de l'Atlantique, devenaient immédiatement la source de nouveaux conflits. Le traité de 1713 amputa la partition coloniale française, mais les liens avec la France n'étaient pas rompus. La « demi-mesure » laissait insatisfaits, d'un côté les Français qui maintenaient leur présence en Acadie et s'accrochaient à la vallée de l'Ohio (p. 8), de l'autre des Anglo-américains désireux d'en finir avec une présence française dérangeante.

Des combats intercoloniaux ont devancé la guerre de Sept Ans (1756-1763). La conquête du Canada marquera en retour un épisode de ce conflit européen. Maurice Séguin impute la défaite militaire et la cession de 1763 à un rapport de forces où le facteur démographique fut prépondérant. En 1760, la population canadienne représentait à peine 4 % des effectifs nord-américains.

La suite normale des choses était l'assimilation. Aux marges de colonies incomparablement mieux peuplées, la *Province of Quebec* — ainsi était nommée la possession laurentienne sous la Proclamation Royale de 1763 — contenait une culture qui ne ferait pas le poids. Pour Maurice Séguin, la minorisation, c'est le mal. Le fait d'être minoritaire entraîne l'infériorisation à tous égards. Aux lendemains de la conquête, donc, c'était la détresse : 70 000 Canadiens français *versus* 1 600 000 Anglo-américains ! Or, à brève échéance de surcroît, on assisterait à un renversement complet de la situation. La guerre d'Indépendance américaine dépouillait l'Empire britannique de ses Treize colonies en 1776.

Restait par conséquent, pour le compte de cet Empire, une étendue nord-américaine où les Canadiens français composaient à nouveau une écrasante majorité. La métropole songea à un peuplement précipité. Mais les candidats britanniques à la colonisation sédentaire, effrayés par la dureté des hivers, étaient réticents. Des marchands écossais et anglo-américains sont venus. Mais leur peu de loyauté tracassait les gouverneurs de la nouvelle Province. De plus, le commerce des fourrures, qui servait la production de biens de luxe, n'arrivait pas à s'organiser avec des pratiques de mise en valeur agricole. Bref, en 1763, quelques centaines d'aventuriers anglophones fréquentaient les bourgs de Québec et de Montréal, pendant que 70 000 Canadiens faisaient l'amour dans les seigneuries laurentiennes.

L'immigration de Loyalistes anti-américains ferait monter la population de la partie anglaise du Canada à quelque 40 000 personnes. Mais ces nouveaux arrivants, sauf exceptions, allaient être dirigés vers les Maritimes et l'Ontario, aussi loin que possible de l'établissement laurentien. Certains gouverneurs voyaient mal que des ex-Américains résident à proximité de leurs anciens foyers.

Voyant venir l'émancipation de ses colonies anglo-américaines, la métropole avait pris soin de recycler la Constitution. Avec la « Grande Charte » de 1774, la nouvelle frontière de la *Province of Quebec* englobait un territoire dilaté jusqu'en amont des Grands Lacs. La législation propre au système seigneurial était reconduite, ce qui, par implication, permettait aux Canadiens de pratiquer leur religion et de continuer à parler la langue de leurs mères.

Lorsque les marchands de Montréal et les colons anglophones de la péninsule ontarienne parviendront à faire révoquer la Constitution de 1774, ils disposeront de la chambre d'assemblée qu'ils réclament depuis des décennies. Mais la vaste

Province sera aussitôt coupée en deux. En 1791, le Haut-Canada — le futur Ontario — compte 10 000 anglophones, surtout des Loyalistes auxquels commencent à se joindre des immigrants écossais et irlandais. Le Bas-Canada — le futur Québec — compte 140 000 habitants. Presque à 100 % francophones, les effectifs bas-canadiens isolent la bourgeoisie anglophone de Montréal.

Citant un mémoire datant de 1814, Maurice Séguin résume en quelques formules le pacte officieusement convenu entre l'élite canadienne — clergé et petite bourgeoisie — et son gouvernement colonial. « Les Canadiens, par leur loyauté, conserveraient le Canada à la Couronne britannique — pourvu que les Anglais ne s'y établissent pas — et l'Angleterre, par sa puissance, défendrait les Canadiens contre les États-Unis » (p. 113). Visiblement, Maurice Séguin redoute que le lecteur se laisse envoûter par la beauté de l'entente, d'autant qu'il reconnaît que la métropole fut, effectivement, charmée. En éloignant les Loyalistes après 1776, en donnant Montréal au Bas-Canada francophone de 1791, les gouvernants ont tout de même contribué à l'enracinement, dans la vallée moyenne du Saint-Laurent, d'une nation canadienne française « pure laine ».

La mise en scène était empreinte d'un profond malaise. Maurice Séguin s'emploie à le faire ressortir et y réussit. Les Canadiens avaient beau survivre culturellement, ils ne contrôlaient pas les leviers de commande. Avant 1791, ils étaient tolérés dans les conseils, mais peu nombreux et forcément dociles puisque nommés par le gouverneur délégué de Londres. Ils ont contrôlé par après l'assemblée bas-canadienne, ce qui allait avoir pour conséquence d'irriter leurs vis-à-vis anglophones sans pour autant leur permettre d'exercer le vrai pouvoir. La chambre d'assemblée ne gérait pas les subsides. Elle n'avait qu'une influence symbolique sur les conseils exécutif et législatif.

Bref, les Canadiens français avaient sauvé leur âme, mais ils étaient désresponsabilisés politiquement. Plus insidieusement, ils étaient entretenus. Par ailleurs, leur bonne entente avec la métropole britannique, formalisée en 1814 mais diffusée depuis bien avant, ne pourrait pas durer. La population anglophone augmentait et finirait par défier les forces canadiennes françaises. Comme il était difficile de convaincre la métropole de révoquer la Constitution de 1791 — en vue d'annexer le Canada français à l'autre et d'assujettir ainsi ses ressortissants —, les Canadiens anglais n'eurent d'autre choix que d'attendre un affrontement violent qui pourrait servir de prétexte le cas échéant.

À bien y penser, la bonne entente ne pouvait aboutir qu'à la prise de possession, par les Canadiens français, de la vallée moyenne du Saint-Laurent. Aussitôt que le Canada anglais en voudrait à la survivance de la culture française, cette éventualité serait écrite dans le ciel. Le pacte officieux exigeait que la Grande-Bretagne défendrait un jour l'indépendance d'un Canada français et « républicain » contre l'agrément d'un Canada anglais et « royaliste ». Voilà ce que voyaient venir les marchands et les colons canadiens anglais, qui dès lors feraient en sorte que la métropole laisse tomber ses bénéficiaires de la vallée du Saint-Laurent. Canadiens anglais et français se menaçaient réciproquement. Pour sa part, lasse des chicanes locales et déçue de l'expérience coloniale en général, la métropole britannique attendait l'occasion de pouvoir se déjuger. Il fallait à cette fin un accident violent. Ce serait le « premier coup de feu » de 1837, hélas entendu à Montréal!

L'échauffourée força l'intervention du pouvoir central qui, cette fois-là, ferait comprendre aux Canadiens français qu'ils devraient à l'avenir se débrouiller tout seuls avec leurs compagnons. L'union législative est proclamée en 1840. Selon Maurice Séguin, la Loi de l'Amérique du Nord britannique de 1867 donne suite, en la renforçant, à cette « annexion » de la nation canadienne française par un Canada anglais qui, après 1851, est et restera majoritaire.

Quand la responsabilité ministérielle est à portée de main en 1848, grâce au partenariat proposé par le réformiste Robert Baldwin au converti Louis-Hippolyte LaFontaine, il est déjà trop tard. La bonne foi des Pères de la Confédération va enfoncer le clou en 1867. L'annexion est irréversible. La décolonisation ne peut profiter qu'à un Canada anglais majoritaire, contre un Québec minoritaire, infériorisé et colonisé.

Ayant ainsi reconstitué le parcours historique du Canada français, Maurice Séguin conclut au fait que cette nation doit marcher vers son indépendance. Il y aura, bien sûr, des obstacles à ce mouvement. Habitué de bénéficier à bon marché de la rivalité ayant jadis opposé sa métropole à son voisin américain, le peuple canadien français va craindre la perte d'avantages économiques acquis par ce biais : « [...] les forces favorables au statu quo exploitent à fond cette crainte par un véritable matraquage psychologique » (p. 209). Mais, avant 1760, le Canada était une colonie française naturellement promise à devenir le pays français d'Amérique du Nord. Après la conquête, le Canada français gagna du temps tout en acceptant, faute de mieux, de tirer parti de la rivalité opposant la Grande-Bretagne aux États-Unis d'Amérique. Or il suffisait que cet arrangement n'ait plus sa raison d'être pour que le Canada français — le Québec — doive renouer avec le sens de son histoire, à savoir son mouvement vers l'indépendance nationale.

RECTIFICATIONS

Depuis 1973, année de la première édition de *l'Histoire* selon Maurice Séguin, quelques résultats de recherche ont amélioré la connaissance du pays. Nous pensons en particulier à un important corpus d'études amérindiennes ainsi qu'à l'élaboration d'une théorie géographique structurale. Quant à la question de l'indépendance nationale, elle est toujours d'actualité mais semble avoir été peu influencée par les progrès de la connaissance. C'est pourquoi nous allons d'abord rétablir certains faits, conformément aux acquis récents des études amérindiennes (rectifications). Nous allons ensuite réinterpréter la configuration géopolitique du Québec, dans l'éclairage d'une géographie régionale structurale en préparation (critique théorique). Nous allons enfin proposer une approche peut-être inédite de la question nationale (conclusion).

Avant 1760, le Canada n'était pas un État français en puissance ni une colonie dont l'horizon n'était que français. Ce Canada contenait des positions françaises, comme d'ailleurs l'Acadie et la Louisiane. Mais les positions canadiennes françaises avaient été engendrées en fonction de l'organisation d'un écoumène sous contrôle amérindien. La carte politique du Canada était conçue par des acteurs amérindiens. Certaines trajectoires nomades étaient réalisées par des Canadiens — les coureurs des bois, les voyageurs — mais c'était pour rivaliser avec les Iroquois, qui avaient pris les devants (Lacoursière, 1995 : 78).

La vallée moyenne du Saint-Laurent était à peu près vide d'occupation humaine stable quand Samuel de Champlain fonda Québec en 1608. Mais cette vallée n'était pas un « territoire sans maître » (Labeau, 1995 : 62). Elle tombait dans l'aire d'influence de l'Iroquoisie (New York). Les Iroquois avaient d'ailleurs chassé les peuplades sédentaires qui occupaient cette vallée à l'époque de Jacques Cartier (1535-1543). Plus encore, les Iroquois s'interdirent à eux-mêmes autant qu'à autrui la résidence en ces lieux (Trigger, 1991 : 206-216; Delâge, 1985 : 97). L'appropriation française de la vallée moyenne du Saint-Laurent présupposa ainsi une déclaration de guerre aux Iroquois. L'établissement sédentaire laurentien fut en ce sens surdéterminé par la nécessité d'une défense armée. Il était bien plus question d'empêcher les Iroquois d'y revenir que de s'y adonner à l'agriculture.

Un corpus d'études amérindiennes, consolidé depuis une quinzaine d'années, nous permet à présent de mieux comprendre que la mise en situation politique de la Nouvelle-France fut pensée par les Amérindiens de la rive nord du Saint-Laurent. Les Montagnais de Tadoussac, les Hurons de l'Ontario, les Algonquins de l'Outaouais, ont enrôlé leurs visiteurs français dans une offensive contre les Iroquois. En cas de succès, cette offensive accorderait aux « intrus » la possibilité de s'installer dans la vallée moyenne du Saint-Laurent. Sans les deux alliances convenues avec les nations du Septentrion — en 1603 avec les Montagnais et en 1609 avec les Hurons —, les Français n'auraient jamais réussi à prendre pied dans la vallée du Saint-Laurent (Girard et Gagné, 1995 : 9-10). L'initiative de la spatialisation de la Nouvelle-France laurentienne est bel et bien revenue aux Amérindiens (Trigger, 1991 : 222). Le Canada n'était pas un État français à l'époque. Les Canadiens du temps n'étaient pas « seuls ». Ils étaient solidaires d'alliés amérindiens qui avaient pensé leur place.

La précédente rectification justifie de pondérer le jugement relatif au sous-peuplement de la Nouvelle-France ou de l'Amérique française. Les Français du Canada étaient 20 à 25 fois moins nombreux que les Anglo-américains. Soit! Ils avaient cependant réussi à développer leurs alliances à tel point que, en 1701, l'année de la Grande Paix de Montréal, ils neutralisaient les Iroquois tout en pouvant compter sur des coups de main de la part d'Amérindiens évoluant aussi loin qu'au Missouri. La vallée du Saint-Laurent alignait alors une dizaine de réserves tenant lieu de places fortes militaires (Jetten, 1994).

La conquête de 1760, dirigée contre les Français de l'axe Saint-Laurent-Ohio, visait tout autant les guérilleros amérindiens qui, à partir de cet axe, avaient semé la terreur chez les occupants de la côte atlantique. Les Anglo-américains firent usage, à propos de l'invasion du Canada en 1759, de l'expression « *French and Indian War* » (Vaugeois, 1995).

Le rêve d'un Empire français d'Amérique n'était pas interrompu sur ces entrefaites. La métropole française disposait encore de postes dans les Antilles, où elle expérimentait une modalité de mise en valeur extensive qu'elle s'appropriait à répandre en Louisiane. Le rêve prit fin lorsque les armées de Napoléon furent déjouées par les esclaves haïtiens en révolte. C'est la perte d'Haïti, en 1802, qui contraignit les Français à renoncer à leur programme d'occupation nord-américain. Ils se dessaisissaient de la Louisiane un an après : « [...] that loss had ended the dream of a French Empire on the American mainland. The Haitian Revolution

prompted the Louisiana Purchase » (Trouillot, 1995 : 100). Le sort de l'Amérique française ne fut pas scellé à Québec ou à Montréal en 1760, mais en Haïti en 1802.

Dans le même ordre d'idées, il y a lieu de dissocier les états de minorisation et d'infériorité. L'infériorité des Canadiens français n'a pas commencé avec leur minorisation démographique dans les limites du Canada de 1851. Elle était constatée par Lord Durham en 1839, alors que, dans ces mêmes limites, les Canadiens français étaient encore majoritaires. Au demeurant, Lord Durham recommanda, pour sortir les Canadiens français de cette infériorité, leur assimilation au groupe anglophone non seulement canadien, mais américain.

Si l'assimilation signifie l'indifférenciation, l'infériorité devient le concept employé pour occulter le problème de la différence qualitative. Tel est le référent que nous allons maintenant explorer, pour aller au-delà de la réfutation et proposer une mise en perspective géographique structurale de l'*Histoire* selon Maurice Séguin.

CRITIQUE THÉORIQUE

Le corpus des études amérindiennes, que nous avons utilisé en vue de rectifier certains faits, n'existait pas lorsque Maurice Séguin élaborait son *Histoire*. Il n'en demeure pas moins que l'on a toujours su que les alliances entre Français et Amérindiens, à l'orée du XVII^e siècle, n'étaient pas que des ententes commerciales. Notamment, il était connu que l'alliance de 1609 endossait une collusion militaire dirigée contre les Iroquois (Trudel, 1966).

Comment comprendre alors que Maurice Séguin ait rapporté le Canada français à une vallée en forme de berceau, coupée de son environnement? La méprise ne vient pas d'une sous-estimation de l'influence amérindienne. Elle traduit l'application spontanée d'un modèle d'espace géographique inadéquat. Ce modèle veut que la limite première tracée sur une étendue géographique entoure un espace à l'intérieur duquel des entrées agissent les unes contre les autres, sans plus. Ces entrées dénotent une provenance extérieure. Une fois localisées dans l'espace interne à la limite première, cependant, elles s'organisent les unes par rapport aux autres comme si ce qui se passait tout autour n'exerçait plus aucune influence.

Aux insuffisances de ce modèle d'espace homogène, la géographie structurale substitue, depuis une trentaine d'années, un modèle d'espace hétérogène. D'après ce modèle, la limite première tracée sur une étendue géographique correspond à une « discontinuité critique » (Hubert, 1993). Il s'agit du bord interne d'un écoumène sans bord externe. Permis à l'établissement, cet écoumène se déploie autour d'un « vacuum » pour sa part interdit.

Nous reconnaissons la configuration de la vallée moyenne du Saint-Laurent du temps de Champlain. Cette vallée n'était pas un berceau à l'abri du monde extérieur mais un vacuum interdit et solidaire d'un écoumène permis. Les Français ont fait leur « entrée » dans ce vacuum mais, en réponse aux alliances de 1603 et 1609, c'était pour y profaner un interdit spatial gardé par l'Iroquoisie. L'intrusion française ayant été pré-organisée morphologiquement, elle continuait de subir des influences en provenance de l'écoumène amérindien, lors même qu'elle remplirait

l'ancien vacuum. Pendant toute la durée du XVII^e siècle au moins, les trajectoires françaises, qui entraient dans le vacuum laurentien et en sortaient, étaient largement sinon complètement régulées par les Amérindiens.

Le modèle d'espace hétérogène spécifie que la discontinuité critique répartit des qualités d'occupation spatiale d'emblée différentes. Par exemple, le dedans fut d'abord interdit tout en structurant un dehors permis. Après quoi la sédentarité prévalut au dedans tandis qu'un nomadisme envahissait l'hinterland au dehors. La tenure resterait seigneuriale au dedans pendant que la propriété directe et privée serait admise au dehors. Ainsi de suite. La vallée moyenne du Saint-Laurent — plus symbolique que topographique — a constamment logé des différences qualitatives par rapport à ce qui l'a entourée. Elle est devenue la place du Québec profond *versus* le Canada environnant. En l'absence d'un tel modèle topologique, les contradictoires qualitatifs sont réduits à des contraires quantitatifs : plus nombreux *versus* moins nombreux; majoritaire *versus* minoritaire; supérieur *versus* inférieur, etc. Ce n'est pas suffisant comme approche.

Le Canada n'est pas une étendue indifférenciée et sur laquelle sont obligés de s'entendre des individus obsédés par leurs saillances culturelles. Il repose sur un espace hétérogène troué de vacuums signifiants, dont celui, fondateur, du Québec. Les identités ne sont pas projetées sur un continuum préexistant. Elles émergent dans la mesure où elles sont solidaires d'un espace qualitativement différencié *a priori*. Les traits culturels sont secondaires au regard de cette réalité profonde. Ils sont bien plus expliqués par celle-ci qu'ils en sont explicatifs.

* * *

Pour bien faire le tour de *l'Histoire* selon Maurice Séguin, un autre aspect, touchant non plus les formes mais les actions, doit être clarifié. Le Canada, à l'instar des États-Unis et presque en même temps (1776-1840), aurait connu une authentique révolution bourgeoise.

Au niveau économique, la fondation de banques à charte et la création d'une monnaie spécifique (1817-1858), la première canalisation du Saint-Laurent (1825...), l'implantation d'une infrastructure ferroviaire (1836...), une industrialisation manufacturière retardataire mais quand même généralisée en 1879, ces réalisations étaient indicatives d'un changement de système.

Au niveau politique, le passage de la tenure seigneuriale à la propriété capitaliste était officialisé en 1854. Les insurrections de 1837-1838 ont pu dériver en affrontements ethniques à Montréal. Elles ont cependant accompagné, dans le domaine de la Couronne du Saguenay, une expropriation de l'aristocratie foncière par la bourgeoisie marchande (Dechêne, 1968, 1979; Gagnon, 1996). Le transfert de propriété s'effectua habilement, sans heurt. Ce qui n'empêcha pas la reconfiguration révolutionnaire des classes sociales.

Au niveau anthropologique, le processus révolutionnaire commence tout juste à être élucidé. Nous avons mentionné que la sauvegarde des caractères culturels des Canadiens français, après 1774, n'était pas garantie politiquement. Elle irrita les Canadiens anglais après 1791, pendant que les Canadiens français n'avaient pas les moyens de ménager leurs arrières. Ainsi, les gouvernants accordaient aux Canadiens français ce qu'ils désiraient, mais ils se réservaient le pouvoir de sevrer leurs protégés le moment venu. Plus étonnamment, la métropole appuyait la requête canadienne française tout en lui faisant obstacle. Maurice Séguin écrit (p. 111) :

Les Canadiens ont l'impression d'être « les jouets d'une contradiction étrange : comme si d'un côté une Constitution leur eût été donnée pour en jouir sans doute, et que de l'autre il eût été placé exprès un gouvernement pour empêcher les Canadiens de jouir de cette Constitution [...] ».

Avec l'aide des concepts sémiotiques rapportés à la dynamique spatiale (Desmarais, 1995 : 91), nous avançons que les rôles du Destinateur et de l'Opposant se sont alors confondus. Le Destinateur — le pouvoir — a fait vouloir, par le Sujet canadien français, une Constitution favorable à la survivance de sa culture. Mais le même Destinateur a expressément empêché ce Sujet collectif d'atteindre l'Objet de sa quête. La contradiction relevée par Maurice Séguin trahit l'efficacité d'une dynamique de *double bind*. Or la source de ce piège structurel n'était pas la mauvaise foi du Destinateur, mais un traumatisme révolutionnaire.

La Révolution retire l'autorité au Destinateur traditionnel et la refile au peuple, à la démocratie. Voire, le Destinateur quitte la scène. Il se détourne. Il n'y a plus de principe transcendant qui communique la vérité des valeurs anthropologiques et à laquelle le Sujet collectif peut se conformer en connaissance de cause. Ce détournement survient quand il y a confusion des rôles du Destinateur et de l'Opposant. Le Sujet collectif ne sait plus dès lors comment s'y retrouver. Il n'a plus à s'en prendre qu'à lui-même par conséquent, à se démocratiser.

La dynamique de *double bind* éclaire de l'intérieur la contradiction où le Sujet collectif canadien s'est trouvé piégé. Le Destinateur a fait vouloir, par ce Sujet, l'Objet auquel il tenait d'emblée : un établissement-refuge dans la vallée moyenne du Saint-Laurent c'est-à-dire un espace demeurant sous l'emprise d'un système seigneurial favorable à la survivance des traits culturels acquis. Étant donné, cependant, que le rôle de ce Destinateur s'est confondu avec celui de l'Opposant, le Sujet a dû renoncer aux garanties politiques que réclamait la survivance culturelle de son établissement.

Maurice Séguin a saisi cette narrativité également chez Louis-Hippolyte LaFontaine. « Cette seule solution, que personne ne pouvait refuser, Louis-Hippolyte LaFontaine et ses successeurs l'accepteront facilement » (p. 161). L'Opposant impose une solution mais, étant donné qu'il se confond avec le Destinateur dont le rôle est de persuader, de faire vouloir, le Sujet accepte de plein gré ce qu'il ne peut pas refuser.

CONCLUSION

Dans l'optique de son argument sur les effets délétères de la minorisation d'un peuple autoproclamé dans un espace exorégulé, Maurice Séguin n'a considéré que la période critique allant de la conquête de 1760 à l'Union — l'annexion — de 1840. Débarrassés de l'administration française et jouant de la menace américaine pour s'assurer la complaisance de l'Angleterre, les Canadiens ont pu alors se permettre de constituer la « majorité » d'une *Province of Quebec* susceptible de se transformer, le moment venu, en un État français nord-américain et indépendant.

Le régime colonial antérieur à 1760, pas plus que le régime fédéral postérieur à 1867, n'ont vraiment retenu l'attention de l'humble professeur. Il serait par conséquent malvenu de tenir rigueur à son *Histoire* de n'avoir pas raconté l'avant amérindien ni l'après américain de la période critique 1760-1840. Il faut souligner en plus que le livre posthume s'en tient aux faits. Il n'explicite pas la théorie que son auteur transmettait sans relâche, dans l'intimité d'un enseignement oral qui aurait communiqué la doctrine de l'indépendantisme moderne de l'École de Montréal.

Soulignons enfin la contribution de Maurice Séguin, non seulement à la découverte de la dynamique de *double bind*, mais aussi à la théorie du contrôle de la vallée moyenne du Saint-Laurent en tant qu'espace-clef d'une *Province of Quebec* francophone (*sic*) qui aurait actualisé le sens de l'histoire du pays.

Ces quelques mises au point supplémentaires, proposées par Jean Décarie qui fut l'élève de Maurice Séguin, ajoutent à la certitude que la méthodologie de l'*Histoire* est scientifique. Bien qu'elle incite le lecteur à opter en faveur de l'indépendance, elle n'a rien du manifeste qui revendique l'adhésion affective.

L'œuvre fait appel à la compréhension, à la raison. Elle stimule la critique théorique plutôt que la sanction. Dans la mesure où l'esprit du mouvement souverainiste québécois des récentes décennies fut communiqué par Maurice Séguin, ce que confirme aussi Denis Vaugois dans sa présentation du livre de 1995, il s'objecte à tout jugement de valeur *ad hominem*. C'est pourquoi, selon nous, le mouvement en question n'a jamais systématiquement versé dans le nationalisme ethnique, incestueux, xénophobe. Il a été hors de question, notamment, de traiter d'ignorants ou de traîtres les Canadiens français et les Québécois qui refusent de souscrire au projet indépendantiste.

L'attitude n'est pas psychologiquement définissable. Elle est démocratique, au sens où elle respecte la convention scientifique qui demande de rechercher l'explication d'une situation géohistorique donnée ailleurs que dans les comportements personnels. À présent, l'attitude démocratique, scientifique, se prête à l'analyse de la contradiction repérée par Maurice Séguin et que nous avons apparentée à une dynamique de *double bind*. Manipulés par cette structure d'interactions, les Québécois seraient enclins à vouloir et à rejeter simultanément le contrôle politique de leur espace géographique. Pour l'éminente raison que la métropole britannique hier, le Canada fédératif aujourd'hui, leur ont fait vouloir cette existence politique tout en incarnant l'obstacle à la réalisation de celle-ci.

En enclavant la nation canadienne française « pure laine » après 1774, l'ex-métropole a ségrégué ethniquement une population exorégulée. Les Canadiens français ont ainsi accepté de sauvegarder leur identité culturelle, mais sans pour autant disposer de l'assise politique qui aurait convenu. De nos jours, le Canada isole le Québec — pensons au rapatriement unilatéral de 1982 et à Meech — mais il oblitère le droit du Québec à la sécession.

La configuration rend compte du malaise qui a entouré les deux référendums sur la souveraineté, convoqués par le gouvernement provincial en 1980 et en 1995. Du point de vue subjectif, le Québec demandait de répondre positivement tandis que le Canada demandait de répondre par la négative. Mais du point de vue objectif — de la forme d'établissement — les pouvoirs de persuasion et de dissuasion étaient tous deux inscrits dans l'espace canadien. Le Québec fut ainsi poussé à répondre par « oui » et par « non » en même temps. Évidemment, les répondants subjectifs n'en firent pas autant, bien qu'ils se soient partagé les « oui » et les « non » comme pour faire en sorte qu'ils s'annulent réciproquement. Forte de la réponse massivement négative de l'élément allophone, la majorité locale finit par rejeter l'option souverainiste. Mais cette majorité n'est pas « écrasante ». Elle fut même précaire en 1995.

BIBLIOGRAPHIE

- DECHÊNE, L. (1968) Les entreprises de William Price : 1810-1850. *Histoire sociale-Social History* (1) : 16-52.
- (1977) Coup d'œil sur l'historiographie de la Nouvelle-France. *Études canadiennes/Canadian Studies* (3) : 45-58.
- DELÂGE, D. (1985) *Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664*. Québec, Boréal.
- DESMARAIS, G. (1995) *La morphogenèse de Paris, des origines à la Révolution*. Paris et Québec, L'Harmattan et Célat.
- GAGNON, S. (1996) *L'émergence du tourisme au XIX^e siècle : l'exemple de Charlevoix*. Québec, Université Laval, Département de Géographie, mémoire de maîtrise.
- GIRARD, C. et GAGNÉ, É. (1995) Première alliance interculturelle. Rencontre entre Montagnais et Français à Tadoussac en 1603. *Recherches amérindiennes au Québec*, 25 (3) : 3-14.
- HUBERT, J.-P. (1993) *La discontinuité critique : essai sur les principes a priori de la géographie humaine*. Paris, Publications de la Sorbonne.
- JETTEN, M. (1994) *Enclaves amérindiennes : les « réductions » du Canada, 1637-1701*. Québec, Septentrion.
- LABEAU, P.-C. (1995) Les droits fonciers des peuples autochtones selon le droit international public. *Recherches amérindiennes au Québec*, 25 (3) : 59-71.
- LACOURSIÈRE, J. (1995) *Histoire populaire du Québec*. Tome 1. Québec, Septentrion.
- SÉGUIN, M. (1995) *Une histoire du Québec. Vision d'un prophète*. Montréal, Guérin (présentation par D. Vaugeois).

-
- TRIGGER, B.G. (1991) *Les enfants d'Aataentsic. L'histoire du peuple huron*. Montréal, Libre Expression.
- TROUILLOT, M.-R. (1995) *Silencing the Past : Power and the Production of History*. Boston, Beacon Press.
- TRUDEL, M. (1966) *Histoire de la Nouvelle-France*. Vol. 2 : *Le comptoir, 1604-1627*. Montréal, Fides.
- VAUGEOIS, D. (1995) *La fin des alliances franco-indiennes : enquête sur un sauf-conduit de 1760 devenu un traité en 1990*. Montréal et Québec, Boréal et Septentrion.